



Avis d'appel d'offres

Services professionnels pour une vision stratégique et révision des règlements d'urbanisme

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour des services professionnels pour la réalisation d'un mandat en 4 étapes.

Pour inspirer cette démarche, et tout particulièrement pour le volet du Plan d'urbanisme, la Ville souhaite se démarquer en procédant en premier lieu à la réalisation d'une démarche de Vision stratégique en aménagement du territoire (étape 1). Celle-ci permettra d'identifier les grandes priorités (diagnostic) des citoyens, des élus et des employés municipaux en matière d'aménagement du territoire et de tisser des liens avec différents plans stratégiques déjà en cours sur le territoire (Plan d'action en environnement, Politique familles et aînés, etc.) ou à venir (ex. : Plan directeur des parcs et sentiers). Ces priorités pourront ensuite être mises en évidence dans le Plan d'urbanisme (étape 2) et les règlements d'urbanisme (étapes 3 et 4).

Plus spécifiquement, le mandat est de type « clé en main », ce qui sous-entend une prise en charge globale du processus.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, **seront reçues jusqu'à 10 h, le 19 mai 2022**, au Service du greffe à l'hôtel de ville de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement à 10 h 01.

Les soumissions doivent être déposées en quatre (4) copies ainsi que sur une clé USB.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO), à compter du 20 avril 2022. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents sont inscrits sous la catégorie : « Services de planification du développement urbain » et la recherche peut se faire à partir des mots-clés suivants : « Étude d'aménagement urbain, développement durable, mobilité urbaine, mobilité active, planification stratégique, consultation publique, plan d'aménagement, services professionnels en urbanisme ».

Pour toute question, veuillez vous adresser par écrit à l'adresse courriel suivante nmeilleur@vss.ca.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saint-Sauveur, ce 20 avril 2022.

Le greffier adjoint

Yan Senneville, OMA